

- Region de Kayes :**
- M. Sidiki TANGARA, n° MIE 0151.259-K, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants.
  - M. Sidi DiARRA, n° MIE 0151.061-K, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
  - M. Mohamed CISSE, n° MIE 0151.062-L, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants ;
  - M. Siyam Ibrahim TRAORE, n° MIE 0151.063-M, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
- District de Bamako :**
- Mme Nana Houmama CISSE, n° MIE 0151.081-H, spécialité Pharmacie Générale, mariée, 2 enfants.
  - Mme Nana Houmama CISSE, n° MIE 0151.081-H, spécialité Pharmacie Générale, mariée, 2 enfants.

- Laboratoire National de la Santé :**
- M. Ousmane SISSOKO, n° MIE 0151.092-W, spécialité Economie de la Santé, célibataire sans enfant.
- Agence Nationale d'Evaluation des Hopitaux :**
- M. Mack KONE, n° MIE 0151.087-P, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant ;
  - M. Aly SY, n° MIE 0151.086-N, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant ;
  - M. Mack KONE, n° MIE 0151.087-P, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant.
- Centre Hospitalier Universitaire d'Odonto-Stomatologie :**
- M. Mamadou DOLLO, n° MIE 0151.091-V, spécialité Entomologie-Parasitologie, célibataire sans enfant.
- Ministère National de l'Hygiène en Santé Publique :**
- Some addresses listed below :  
Article I<sup>er</sup> : Les Médecins Pharmacien et Odonto-Stomatologues stagiaires dont les noms suivent,

## DECIDE :

- Vu le Décret n° 99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;
- Vu le Décret n° 99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;
- Vu la Loi n° 02-053 du 16 décembre 2002 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- Vu le Décret n° 05-164/PG-RM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;
- Vu le Décret n° 2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n° 2013-4854/MSPH-SG du 31 décembre 2013 portant délegation de signature ;
- Vu l'Arrêté n° 2017-11151 du 1122/MTF-CNCFP du 07 et du 19 avril 2017 portant intégration dans la Fonction Publique d'Etat ;

**Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,**

Portant affectation de personnel

**DECISION N°2017-000761/MSPH-SG**

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
REPUBLICHE DU MALI  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE  
Un Peuple - Un But - Une Foi

- Régin de Koutaba:**

  - M<sup>me</sup> Sissou KONAKO, n° Mle 0151.089-S, spécialité Odon-to-Stomatologie, célibataire sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Sankaré DILARRA, n° Mle 0151.064-N, spécialité Médecine Générale, mariée, sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Roseline TALL, n° Mle 0151.093-X, spécialité Santé Publique, mariée, 4 enfants.
  - M<sup>me</sup> Hamidou WANE, n° Mle 0151.088-R, spécialité Odon-to-Stomatologie, mariée sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Diogu KETTA, n° Mle 0151.071-X, spécialité Médecine Générale, mariée, 4 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Abdoulaye GUINDO, n° Mle 0151.065-P, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Abdraham BAH, n° Mle 0151.083-K, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Sane DILARRA, n° Mle 0151.084-L, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Ousmane Boua TOGOLA, n° Mle 0151.070-W, spécialité Médecine Générale, mariée sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Abdoulaye SENE, : celle-ci est une femme.
  - M<sup>me</sup> Bouta OUMTARA, n° Mle 0151.264-R, spécialité Médecine Générale, mariée, 2 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Abdourahmane dit Scye SIDIBE, n° Mle 0151.256-G, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Hassane SIDI TAÏMA HADJARAH, n° Mle 0151.090-T, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant.
  - M<sup>me</sup> Ousmane Massa SISSOKO, n° Mle 0151.069-V, spécialité Médecine Générale, mariée, 4 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Zana TRAORE, n° Mle 0151.072-Y, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Sambé TRAORE, n° Mle 0151.073-Z, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Adama DRABO, n° Mle 0151.077-D, spécialité Médecine Générale, mariée, 2 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Mariama ditte Ama ALMAIMOUNE, n° Mle 0151.085-M, spécialité Pharmacie Générale, celibataire sans enfant.

**Régin de Ga:**

  - M<sup>me</sup> Soumbe TRAORE, n° Mle 0151.080-G, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Sambé TRAORE, n° Mle 0151.073-Z, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Adama DRABO, n° Mle 0151.077-D, spécialité Médecine Générale, mariée, 2 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Mariama ditte Ama ALMAIMOUNE, n° Mle 0151.085-M, spécialité Pharmacie Générale, celibataire sans enfant.

**Régin de Tomboctou:**

  - M<sup>me</sup> Ousmane Massa SISSOKO, n° Mle 0151.069-V, spécialité Médecine Générale, mariée, 4 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Zana TRAORE, n° Mle 0151.072-Y, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Sambé TRAORE, n° Mle 0151.073-Z, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Adama DRABO, n° Mle 0151.077-D, spécialité Médecine Générale, mariée, 2 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Mariama ditte Ama ALMAIMOUNE, n° Mle 0151.085-M, spécialité Pharmacie Générale, celibataire sans enfant.

**Régin de Gao:**

  - M<sup>me</sup> Soumbe TRAORE, n° Mle 0151.080-G, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Sambé TRAORE, n° Mle 0151.073-Z, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant ;
  - M<sup>me</sup> Adama DRABO, n° Mle 0151.077-D, spécialité Médecine Générale, mariée, 2 enfants ;
  - M<sup>me</sup> Mariama ditte Ama ALMAIMOUNE, n° Mle 0151.085-M, spécialité Pharmacie Générale, celibataire sans enfant.



P/Le Ministre de la Santé et  
de l'Hygiène Publique P.O.  
Le Secrétaire Général  
MTHPE-DNFP  
MSHP  
DRH

DR Bakary DIAWARA  
Medaille du Mérite National  
Et de l'Hygiène publique  
Secrétaire Général  
Instituts et dossier

1	MTHPE-DNFP
2	MEF-DGBC-CS-Tresor-Trésor
3	DNS-CPS-S
8	Tous Gouverneurs
96	DRS
10	DRH

Bamako, le 06 JUIL 2017

Impputation : Budget National

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

Article 3 : Les intéressés voient accompagnés des membres de leurs familles régularément à charge.

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

\* M. Moussa COULIBALY, n° Mle 0151.068-T, spécialité Médecine Générale, celibataire sans enfant.

\* M. Timgoum TRAORE, n° Mle 0151.079-F, spécialité Médecine Générale, marié, 1 enfant.